

## BIOLIT - poudre de roche

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: BIOLIT FEIN plus - poudre de roche  
BIOLIT ULTRAFEIN plus – poudre de roche  
BIOLIT MEDIUM plus – poudre de roche  
Vulkangesteinsmehl KLASSIK – poudre de roche

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Engrais minéral

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise

Hartsteinwerk Kitzbühel GesmbH, Franz Cervinka-Weg 3, A-6372 Oberndorf in Tirol

Tel 0043-5356-64333-39

Mail: info@biolit-natur.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence 145 (Tox Info Suisse) +41 44 251 51 51

Date d'émission 01.07.2019

Version GHS 1

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

La substance ou le mélange ne sont pas classés.

Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

Information complémentaire Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement

Mentions de danger Aucun(e).

Conseils de prudence Aucun(e).

Informations supplémentaires Éliminer le contenu/récipient selon la réglementation locale et nationale.

Identificateur de produit Aucun(e).

2.3. Autres dangers Les poussières de produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire.

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

3.2. Mélanges Composé inorganique. La farine de roche volcanique contient une proportion élevée de silicium, de minéraux précieux et d'oligo-éléments tels que le bore, le cuivre, le molybdène, le zinc et bien d'autres.

Composants Classification CLP

Identificateur de produit

BIOLIT poudre de roche

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16. Impuretés dangereuses Aucun(e) à notre connaissance.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion. Appeler un médecin dans les cas graves.

Contact avec la peau Laver à l'eau et au savon par précaution. Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Appeler un médecin dans les cas graves.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Ce produit ne contient aucune substance dangereuse pour la santé, en concentrations qui exigent de la prendre en compte.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucun(e) à notre connaissance.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eau pulvérisée.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Aucun(e).

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même ne brûle pas.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial pour la protection des intervenants

# Technique de sécurité

Version 1.1 valide de 01.08.2018 rev. 26.08.2019



Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter des vêtements de protection.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseils pour les nonsecouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conseils pour les secouristes Evacuer le personnel vers des endroits sûrs. Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ventiler la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections Voir chapitre 8 et 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter la formation de poussière. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Ne pas stocker en présence de produits alimentaires. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

8.1. Paramètres de contrôle

Limite(s) d'exposition Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

8.2. Contrôles de l'exposition

# Technique de sécurité



Version 1.1 valide de 01.08.2018 rev. 26.08.2019

Contrôles techniques appropriés Pratiques générales d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Protection individuelle

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Filtre P1

Protection des mains Normalement aucun besoin. Utilisez des gants en cas de contact répété ou prolongé est attendue.

Protection des yeux Éviter le contact avec les yeux. Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du corps Vêtements de protection à manches longues.

Risques thermiques Pas de précautions spéciales.

Contrôle d'exposition de l'environnement

S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

## **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Poudre.

Couleur Gris.

Odeur Inodore.

Seuil olfactif Non déterminé.

pH: 8,4

Point/intervalle de fusion: Non déterminé.

Point/intervalle d'ébullition: Non déterminé.

Point d'éclair: ne s'enflamme pas Vitesse d'évaporation: Non déterminé.

Inflammabilité: Non déterminé.

Limites d'explosivité: Non déterminé.

Pression de vapeur: Non déterminé. Densité gazeuse: Non déterminé.

Densité relative: Non déterminé.

Hydrosolubilité: Non déterminé.

Coefficient de partage (noctanol/eau): Non déterminé.

Température d'autoinflammabilité: Non déterminé.

Température de décomposition: Non déterminé.

Viscosité: Non déterminé. Propriétés explosives: non dangereux(se)

Propriétés comburantes: Aucun(e)

9.2. Autres informations

Caractéristiques Générales du Produit

Pas d'information disponible.

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

10.1. Réactivité Pas de dangers particuliers à signaler.

# Technique de sécurité

Version 1.1 valide de 01.08.2018 rev. 26.08.2019



10.2. Stabilité chimique Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses  
Pas d'information disponible.

10.4. Conditions à éviter Éviter l'humidité.

10.5. Matières incompatibles Incompatible avec des acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux  
Aucun sous utilisation appropriée.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Corrosion/irritation cutanée Peut irriter la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Les poussières de produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire.

Sensibilisation respiratoire/cutanée

Aucun(e).

Cancérogénicité Ne contient pas de composé listé comme cancérigène

Mutagénicité sur les cellules germinales

Ne contient pas de composé listé comme mutagène.

Toxicité pour la reproduction Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration Donnée non disponible.

Expérience chez l'homme Ce produit n'est associé à aucun effet négatif connu sur la santé de l'homme.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

12.1. Toxicité Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas applicables aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible.

12.6. Autres effets néfastes Pas d'information disponible.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit / produit non utilisé

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur. Lorsque possible le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Emballages contaminés Mettre les emballages rincés à la disposition de services de recyclage locaux.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

ADR/RID Non réglementé.

IMDG Non réglementé.

IATA Non réglementé.

Autres Informations Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

## **RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté. Suisse: Le produit ne contient aucune polluants au dessus de la valeur limite conformément à l'Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim). Ne tombe pas sous l'Ordonnance sur les accidents majeurs OPAM. Aucun seuil quantitatif.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non demandé.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Signification des abréviations et acronymes utilisés

CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS)

Les principales références bibliographiques et sources de données

L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.

Procédure de classification Méthode de calcul. N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3

Aucun(e).

Clause de non-responsabilité Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document.

# Technique de sécurité



Version 1.1 valide de 01.08.2018 rev. 26.08.2019

Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.